



Dossier

Demain, Chantenay
révélera son charisme

Actualités

Le parc des Oblates :
étape du futur parcours nantais
de la biodiversité

Nantes

La Loire et nous

Retour sur l'audition publique
de Bernard Reichen



JOURNAL DE PROJET | MAI 2015 | N°2



2/3 | DOSSIER

Demain, Chantenay révélera son charisme

Des Salorges à Roche-Maurice, le Bas-Chantenay poursuit sa mue, afin d'assembler les éléments composites de la mosaïque qu'il forme entre ville et nature, entre industrie et habitat, entre plaine et coteau. Portrait d'un quartier aux multiples identités, destiné à se « fiancer » avec son fleuve.

Là, avant, il y avait les chantiers navals Dubigeon. Maintenant, il y a le chantier de l'Esclain. Une Grue Noire s'y dresse, les cales, la salle à tracer sont les témoins de son passé. Avant, autant dire, hier. S'il est communément admis que le passé éclaire le présent, il arrive que ce soit le présent qui invite à regarder le passé. Mais Chantenay, l'ouvrière, la frondeuse, bien qu'ayant vu son passé se transformer au fil des décennies, n'est pas aussi nostalgique que l'on voudrait bien le croire. Il suffit pour cela -si l'on ose dire- d'invoquer le « génie des lieux », et Chantenay apparaît autant comme le dernier village urbain, avant d'arriver par voie fluviale à Saint-Nazaire, que comme un quartier à l'âme industrielle et portuaire, aux portes du centre historique de Nantes.

Un quartier qui a du cachet

Le Bas-Chantenay s'interroge depuis plusieurs années sur son avenir, tout

comme ses habitants, toutes générations confondues, ses associations, ses petites et grandes entreprises. Ici, au cœur de cette « prairie industrielle » aux faux airs de friche, coupée en deux par une ligne de chemin de fer, on produit et on usine. À l'instar, par exemple, de la fonderie Dejoie, qui, depuis plus de soixante-cinq ans, fabriquent les fameuses boîtes aux lettres jaunes de la Poste, et de la société Crown Emballages France, dont les boîtes de conserves sont vendues un peu partout dans le monde. Ici aussi, on crée, on cherche et on innove, entre les murs des immeubles Mallève comme entre ceux des bureaux du Grand Port Maritime. Construction métallique, fabrication d'encres, design, artisanat d'art, recherche & développement, négoce... Environ trois cents entreprises très diversifiées (3300 emplois) poussent dans la plaine du Bas-Chantenay, notamment le long du boulevard du Maréchal Juin. Sous

l'œil bienveillant de nombreuses habitations de caractère, des petites maisons basses d'ouvriers et de grandes demeures bourgeoises, disséminées ici et là, accrochées au coteau de Chantenay, dans les hauteurs. Ici, on vit comme dans un village, surtout autour de la place Jean-Macé, parsemé de petits bouts de jardin, de squares et de parcs, notamment celui des Oblates. On s'y déplace à pied, à vélo, en voiture, en chronobus (ligne C1), parfois en navette fluviale pour rejoindre la rive de Trentemoult en face.

Un projet de territoire métropolitain

Alors que de nouveaux logements sont sortis de terre rue des Réformes et rue de Chevreul, qui reconfigurent le paysage urbain, un paradoxe demeure : vu du haut de Chantenay, tout semble grand en bas, voire démesuré, et la Loire, bien lointaine tout en étant proche. Comment rétablir le dialogue entre le haut et le bas de Chantenay ? Trouver un juste équilibre à long terme entre dynamique économique, anciens et nouveaux logements (individuels, collectifs, mixtes), transports multimodaux et espaces naturels ? Développer les potentialités chantenaysiennes tant en terme de création que de maintien d'emplois ? Construire des passerelles avec le quartier nantais de Bellevue ? Il est de toute évidence trop tôt pour parler de mutation du quartier du Bas-Chantenay, soit cent



cinquante hectares qui s'étirent sur trois kilomètres. L'heure est aux nouveaux commencements pour construire, de manière opérationnelle, un projet de territoire ancré au cœur de la métropole nantaise, qui, en 2030, comptera environ 100 000 habitants de plus (dont 90 % seront nos enfants et petits enfants). Ce sont là les enjeux primordiaux de la démarche urbaine globale au long cours, mise en mouvement depuis 2010.

Les clés du futur Chantenay

Un diagnostic de territoire, a été réalisé, qui pourra après concertation et articulation avec *le Grand Débat, Nantes, la Loire et Nous*, donner un nouvel éclat aux savoir-faire de Chantenay et révéler ses petits et grands trésors, tels, entre autres,

l'ancienne rizerie Levesque où se sont nichés les ateliers de la compagnie Royal de Luxe, l'immeuble Cap 44, la salle à tracer des anciens chantiers Dubigeon, la cale Crucy... etc. L'idée est simple : créer des liens entre des lieux emblématiques, tout en reconquérant en douceur les berges de la Loire. Autrement dit : composer trois parcours de (re)découverte des lieux existants de ce « morceau de territoire urbain » d'Est en Ouest -le « parcours du coteau » en haut, le « parcours de la Loire » en bas, le « parcours Euro-Vélo 6 » (ou « véloroute des fleuves », un des plus longs itinéraires cyclables européens qui va de l'Atlantique à la Mer Noire) entre Chantenay et la gare de Nantes- et créer de nouveaux lieux (publics et/ou privés) partagés, afin que la pluralité économique chantenaysienne (industrie, logistique, tertiaire, commerces et services, équipements et loisirs, ateliers et artisanat, habitat, domaine ferroviaire, domaine maritime) cohabitent sans encombre. Quelle sera la future identité plurielle de Chantenay ? Rien n'est figé. Aujourd'hui, Chantenay compte d'abord sur la volonté de ses entreprises, de ses associations, des hommes et des femmes qui habitent, vivent et travaillent au cœur de cet écrin, aussi urbain et industriel que naturel et fluvial. Tous ont les clés pour donner, ensemble, un nouveau souffle à son avenir et aller de l'avant.



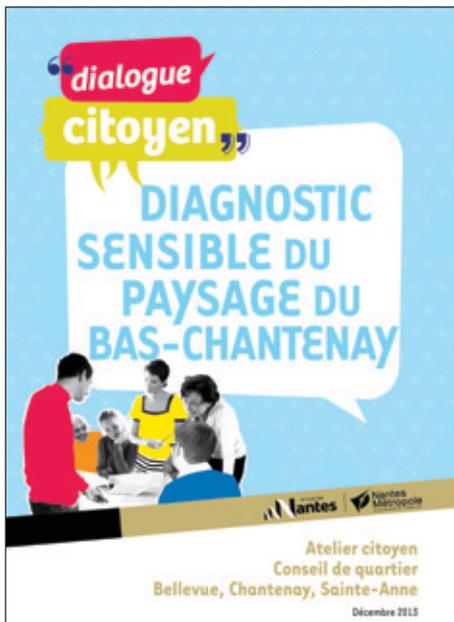
4/5 | ACTUALITÉS

URBANISME



Le projet du futur Bas-Chantenay avance

Le cabinet d'urbanistes Reichen et Robert & associés a été désigné pour concevoir un pré-atlas d'orientations stratégiques afin d'esquisser, en concertation, des pistes pour aménager durablement le quartier de Chantenay. Ce pré-atlas, puise ses racines notamment dans le diagnostic sensible du paysage, impulsé par la Ville de Nantes et Nantes Métropole, réalisé avec les habitants chantenaysiens de janvier à juin 2013. Trois questions à Vanessa Merrien, urbaniste en charge du projet du Bas-Chantenay, au sein du cabinet Reichen et Robert & associés.



Comment votre équipe a-t-elle travaillé au départ ?

« Au début, nous nous sommes demandés comment établir un lien entre le coteau et la plaine, avec en fond un accès à la Loire que tout le monde souhaite, mais pour des raisons différentes. Nous avons ensuite identifié trois ambiances, celles du village, du fleuve tel un horizon et de l'industrie, qui sont aussi des réservoirs d'imaginaire. D'autant plus que les habitants sont conscients des « pépites », entrepreneuriales, artistiques, patrimoniales et naturelles, qui existent au cœur de Chantenay. La question est : Comment faire vivre l'ensemble ?

De quelle manière le diagnostic sensible citoyen vous a-t-il éclairé ?

Le diagnostic sensible du paysage, élaboré par les habitants, a été bien plus qu'un répertoire de lieux de vie emblématiques. Il nous a aidé à mettre en lumière des lieux, comme précisément la carrière Misery, le quartier de Roche-Maurice, les cales, la salle à tracer et la rue des Usines, porteurs d'avenir. Les habitants ont aussi pointé les parcs, la gare de Chantenay, la maison de l'apiculture, et un superbe petit escalier. Ils ont eu raison d'insister sur les points de vue. Leur diagnostic

révèle aussi les valeurs de charme de leur quartier, « l'esprit village », et de beaux rapports d'échelle.

Quelles sont les étapes que vous avez suivies ?

Nous avons par la suite établi des cartes, exactement comme l'ont fait les habitants avant nous, pour avoir une vision globale du territoire, et comprendre sa dynamique. De là est née l'idée des trois parcours pour découvrir ou redécouvrir les curiosités, les insolites, les « petits bijoux » du quartier que les habitants ont su repérer. Aujourd'hui, notre projet est une vision partagée entre les habitants, les élus, les entreprises. Comment celles-ci peuvent-elles offrir de l'urbanité aux habitants ? Telle est la prochaine étape. »

À NOTER : un temps d'échanges et de concertation pour tous responsables et membres d'associations de Chantenay, s'est tenu au début du mois de Mars.

Une intervention de Bernard Reichen a également eu lieu dans le cadre du Grand débat, Nantes la Loire et Nous.

<http://www.nantesla Loireetnous.fr/participer/les-auditions-publiques/11eme-audition-publique-theme-loire-coeur-metropolitain-attractivite-et-qualite-urbaine>



► ESPACES VERTS

Le parc des Oblates : étape du futur parcours nantais de la biodiversité

Un futur parcours nantais de biodiversité est en cours de construction. à long terme, il reliera le parc des Oblates et le square Maurice Schwob au parc du Grand Blottreau à l'Est de Nantes.

Il y fait bon, selon les saisons, flâner, pique-niquer, caresser les moutons, découvrir les arbres centenaires qui ponctuent le chemin des Soupis, savourer le miel des « sentinelles de la biodiversité », les abeilles (15 ruches installées et gérées par l'Union des Apiculteurs de Loire-Atlantique), ou observer l'évolution des semis des tous nouveaux jardins familiaux. « On a voulu que tous les habitants puissent profiter du parc des Oblates facilement, accessible directement par le quartier mais aussi par le boulevard Cardiff via l'entrée située rue Fontaine des Baronnie, c'est un parc en évolution dont l'aménagement va se poursuivre dans le temps ! », explique Jacky Malinge, responsable du Territoire Ouest au sein du Service des Espaces Verts et de l'Environnement (SEVE) de la Ville de Nantes, « il sera, dans plusieurs années, l'une des étapes d'un long parcours, d'Est en Ouest, qui mettra en lumière la biodiversité nantaise. Le square Maurice-Schwob, le musée Jules-Verne, seront ainsi reliés, grâce au parc des Oblates, aux quais, au Mémorial de l'abolition de l'esclavage, ainsi qu'au parc de Mauves au cœur du quartier Malakoff et à celui du Grand Blottreau ». Depuis l'été 2014, de nouveaux aménagements (près de l'entrée rue Broca) font le bonheur des petits et

des grands. Maisonnettes en bois sur pilotis, toboggan, petit téléphérique, bac à sable, nids dans les arbres... Initié par le bureau d'étude du SEVE, conçu et mis en place par la jeune société Mobjplay Atlantique (implantée à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu), spécialisée dans les aires de jeux collectives. Un parcours en lien avec Bellevue par les squares Charles-Housset, des Courtils et le parc de la Boucardière, tandis que le square du Commandant-Aubin (fermé), situé près du parc des Oblates, s'interroge sur son devenir.

www.jardins.nantes.fr

► ÉCONOMIE

Leroux & Lotz Technologies carbure à l'innovation

L'industriel nantais Leroux & Lotz Technologies, une des 250 entreprises du secteur du Bas-Chantenay, soufflera ses 70 bougies en 2016. Devenu l'un des « majors » français des chaudières industrielles, il lancera notamment fin 2015 une chaudière biomasse, destinée au réseau de chaleur métropolitain.



Installation d'une chaudière Leroux & Lotz Technologies

Les machines fabriquées par Leroux & Lotz Technologies (LLT), sont hors-normes. Tout comme son bâtiment blanc, enraciné rue des Usines, près du pont de Cheviré.

Que se passe-t-il entre ses murs ? Environ 150 personnes -des ingénieurs, des techniciens et des ouvriers- conçoivent, fabriquent, livrent et installent des chaudières qui transforment à l'échelle industrielle tout particulièrement du bois et des déchets (végétaux, ménagers, hospitaliers, industriels) en chaleur et/ou en électricité. Mais pas seulement ! LLT fabrique aussi des machines sur-mesure de très grande taille (de 10 à 150 tonnes) et des usines modulaires, adaptées aux industries pétrolières et gazières et acheminées par convois exceptionnels, de manière spectaculaire.

LLT (l'une des filiales du groupe Altawest) a cependant aussi une face cachée en or. Il s'agit des prototypes à la pointe de l'innovation, mis au point par son pôle « recherche & développement ». « Notre croissance commence par des prototypes ! », déclare Pierre de Bergh, président-directeur général de LLT, « l'innovation et la diversification de nos activités sont de véritables moteurs de croissance. Nous réalisons deux tiers de notre chiffre d'affaires en France, un tiers à l'export, et nous sommes très à l'écoute des nouvelles tendances, notamment au niveau européen, comme la gazéification, la capture et la valorisation du CO2, les Combustibles Solides de Récupération. Quels seront les combustibles de demain ? C'est notre enjeu essentiel. ». À l'heure où les combustibles fossiles se raréfient et où l'on parle de mix énergétique pour y pallier, LLT (chiffre d'affaires en 2014 : 54 millions d'euros) maîtrise une gamme de procédés technologiques innovants, allant de la combustion énergétique à la (co)génération d'énergie. Parmi ses clients dans le monde entier : Suez Environnement, Total, Dalkia, Technip... ainsi qu'ERENA (filiale de Cofely, Groupe GDF SUEZ) mandatée par Nantes Métropole et la Ville de Nantes. LLT, dont les savoir-faire d'aujourd'hui témoignent avec brio de l'histoire industrielle nantaise, installera un îlot chaudière biomasse « clé en main » (2 x 15 MWth) au cœur du quartier de Malakoff, participant ainsi activement à l'extension du réseau de chaleur métropolitain. Assemblée sur place en mars, cette nouvelle chaudière sera opérationnelle fin 2015.

www.lerouxlotz.com



6/7 | ACTUALITÉS

RENCONTRES PUBLIQUES

LE GRAND DÉBAT **Bernard Reichen déroule sa vision** **« des liens et des lieux » de Chantenay**

L'architecte et urbaniste Bernard Reichen, désigné en avril 2013 pour imaginer le futur du Bas Chantenay, a présenté sa vision stratégique, lors d'une audition publique au CCO le 19 mars 2015 dans le cadre du Grand Débat « Nantes, La Loire et nous ».



Que voit-on quand on regarde le territoire de Chantenay ? Tout est une question de point de vue. Ceux que croise Bernard Reichen ouvrent de nouvelles perspectives, qui articulent plusieurs échelles temporelles et spatiales. D'autant plus que le projet qu'il a amorcé n'en est qu'à l'étape préliminaire. « *Le Bas-Chantenay est un territoire exceptionnel. Ce que l'on a à traiter, c'est le haut et le bas, la plaine et le coteau, qui ont des logiques et des dynamiques différentes* », explique Bernard Reichen, « *l'idée centrale de notre projet, c'est de ne jamais banaliser ce territoire ou de le mettre aux normes. C'est de faire du développement de la plaine surtout une mixité du petit et du grand. [...] C'est aussi d'essayer de valoriser l'accès à l'eau en faisant des cales des éléments de sociabilité qui rythment la rive, d'organiser les vues lointaines et proches, sans jamais construire un bâtiment qui masquerait l'horizon ou faire du quantitatif.* ».

À aucun moment, le Bas-Chantenay n'est ciblé de manière exclusive ; il est, à tout instant, replacé dans un tout. Des industries au monde des associations, des parcs de la Butte Sainte-Anne à Roche-Maurice, « un petit paradis oublié », en passant par le Hangar 12... « *L'industrie, l'eau, le soleil, une maison, une grue, c'est un assemblage hétérogène de choses*



assez simples qu'on ne voit jamais ensemble. Ce sont les contradictions de ce territoire que nous devons résoudre. » affirme Bernard Reichen, « *la racine de notre projet, c'est l'idée de liens et de lieux.* ».

Trois idées de parcours sont en cours de conception, cinq secteurs « ouverts » identifiés. « *L'urbanisme du déjà-là et du faire-avec est un urbanisme négocié, complexe, qui se dessine lieu par lieu, articulation par articulation, secteur par secteur. C'est un urbanisme de processus, de déplacements, de jonctions entre les habitants, ceux qui vivent et travaillent sur*

un même territoire, même si leurs modes de vies diffèrent. Notre rôle est d'éclairer le politique sur les choix possibles, dans une logique de constellation de projets urbains complémentaires. » conclut Bernard Reichen qui a également exprimé son point de vue sur les différentes solutions de franchissement. Concernant le tunnel : « *notre rôle est de faire un tunnel urbain. Plusieurs solutions peuvent exister du fait des contraintes de tirant d'eau et d'air. Pour le Bas Chantenay, de mon point de vue s'il y a un tunnel c'est bien. Si il n'y a pas de tunnel, c'est bien aussi* » précise-t-il.



Pour (re)voir la vidéo de l'audition publique de Bernard Reichen : www.nanteslaloireetnous.fr

Les associations chantenaysiennes prennent la parole

Une majorité d'entre elles ont répondu à l'invitation ! Un temps d'échanges et de rencontres a été organisé le 5 mars 2015, place de la Garenne, par la Ville de Nantes et Nantes Métropole. Une trentaine de personnes -représentant plusieurs associations, par exemple Marcel Machin, La Grenouillère- ainsi que les personnes ayant contribué à l'atelier citoyen « Diagnostic sensible du Bas-Chantenay » ont assisté à la présentation du diagnostic de territoire, réalisé par le cabinet d'architectes-urbanistes Reichen et Robert & associés. L'architecte Joséphine Bonte, qui travaille avec Vanessa Merrien, urbaniste en charge du projet du Bas-Chantenay, est venue expliquer les premières lignes stratégiques de ce diagnostic, qui laisse ouvert de nombreuses questions. Par exemple, comment créer des liens entre les joyaux du Bas-Chantenay et de la Butte Sainte-Anne,

tels que par exemple la Grue Noire, la Maison de l'Apiculture et « la petite plage derrière Pôle Emploi » ? Quel sera le devenir de la carrière Miséry ? C'était

l'occasion pour toutes et tous de partager leurs visions et de dialoguer de nouveau avec les acteurs territoriaux réunis autour du futur projet du Bas-Chantenay.



Pour consulter le document présenté : www.nanteslaloireetnous.fr

Les acteurs réunis autour du projet de territoire du Bas-Chantenay

**Direction Territoriale d'Aménagement
Nantes Ouest**

**Département du Développement
Urbain**

**Direction Générale Déléguée
à la Cohérence Territoriale**

Nantes Métropole et Ville de Nantes

Chef de projet : Vincent Morandea
2, cours du Champ-de-Mars
44 923 Nantes Cedex 9
Tél. : 02 40 99 49 60

Nantes Métropole Aménagement

Chargé d'opérations : Florent Turck
2-4, avenue Carnot
44009 Nantes cedex 1
Tél. : 02 40 41 01 30

Pôle Nantes-Ouest Nantes Métropole

La Maison des services publics

Chargée de développement
économique : Véronique Boceno
Place de la Liberté
44100 Nantes
Tél. : 02 28 03 47 00

**Équipe de quartier Ville de Nantes
Bellevue-Chantenay-Sainte-Anne**

Chargée de quartier : Laurence Guittier
2, rue du Drac - 2^e étage
44100 Nantes
Tél. : 02 40 95 28 77

**Direction du patrimoine
et de l'archéologie Ville de Nantes
Patrimoine industriel, maritime et fluvial**

Chargé de mission : Olivier Absalon
33, rue de Strasbourg
44000 Nantes
Tél. : 02 40 41 56 54
www.patrimoine.paysdelaloire.fr

**Direction Générale Proximité
et Territoire Ville de Nantes
Service des Espaces Verts
et de l'Environnement (SEVE)**

Responsable Secteur Ouest :
Jacky Malinge
14, mail Pablo Picasso
44094 Nantes Cedex 1
Tél. : 02 40 41 64 17

Journal de projet Bas-Chantenay n°2

Mai 2015

Directeur de la publication :
Franck Savage

Réalisation : équipe de quartier
Bellevue-Chantenay-Saint-Anne -
Direction de la communication
Nantes Métropole -

Nantes Métropole Aménagement

Rédaction : Cécile Faver

Conception : Double Mixte

Photographies : Roberto Giangrande

Document imprimé sur du papier recyclé